

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 250

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au Brésil, et une progression sera prévue pour rattraper, en termes réels, les salaires suisses au bout de quinze ans. Même traitement pour les autres contributions sociales : l'assistance médicale, les pensions, notamment.

Jusqu'aux transferts de bénéfices et aux dividendes versés aux actionnaires qui seront volontairement supprimés (les milieux d'affaires comptent sur le soutien des Eglises pour faire avaler la pilule aux actionnaires helvétiques).

Solidarité avec les militants du peuple

Les directions des entreprises suisses feront discrètement connaître au gouvernement brésilien leur réprobation absolue face aux tortures, aux assassinats policiers, par exemple, perpétrés hier et aujourd'hui encore.

Elles demanderont la libération immédiate des prisonniers politiques. Elles financeront les campagnes d'Amnesty International, du Comité de solidarité avec le peuple brésilien. Elles afficheront dans toutes les usines et centres de vente les appels à la solidarité avec les victimes de la répression (la photo du leader paysan, Manuel da Conceição, apparaîtra dans tous les bureaux directoriaux et les halls de production).

Enfin, les présidents des conseils d'administration signeront collectivement et solennellement, à la clôture de l'exposition de Sao Paulo, l'appel en faveur de Paulo Wright et de ses camarades arrêtés en septembre en même temps que lui.

Si vous n'y croyez pas...

... c'est que vous n'avez pas confiance dans le capitalisme helvétique, c'est que vous avez compris quel est le rôle exact des entreprises suisses implantées au Brésil.

Pour plus d'informations, visitez la « contre-exposition pour le peuple », organisée à Genève par le Comité de solidarité avec le peuple brésilien (Maison de quartier, rue Sainte-Clotilde, Jonction).

GENÈVE

Fonds privés pour les écoles publiques

Les dessins grimpent le long des murs. Au fond de la salle un immense soleil éclabousse de son or la paroi grise. Les grandes fenêtres sont parsemées de petits vitraux de papier colorés, de collages transparents et, sur une grande table, à côté des paniers de jonc, les statuettes de terre attendent sagement la dernière couche de vernis qui fixera leurs couleurs. Nombreuses sont ainsi les classes enfantines qui ressemblent aujourd'hui à de vrais ateliers de travaux manuels et artistiques. Nombreux sont aussi les enfants qui ont trouvé, à ce degré scolaire du moins, la joie d'aller à l'école et le moyen de s'exprimer par le modelage, la peinture ou la musique.

Les parents dont les enfants bénéficient d'un tel enseignement admirent souvent le travail, le goût et la patience des maîtresses enfantines qui cherchent à renouveler leur métier. Il arrive même parfois qu'ils s'en ouvrent directement aux intéressées. Mais ce qu'ils ne savent pas toujours, c'est que cet effort, le corps enseignant, à Genève du moins, le paye en partie de sa poche.

Certes, le département de l'Instruction publique met à disposition un matériel de base, qui doit théoriquement permettre la réalisation des travaux manuels. Mais, malgré quelques progrès ces dernières années, ces fournitures ne conviennent pas toujours, ni en nombre, ni en qualité et ne suffisent pas toujours non plus à stimuler la créativité des enfants, en raison de leur pauvreté fon-

tionnelle. Certes, certaines communes ont amélioré l'équipement en tourne-disque, machines à photocopier, fournitures de bureau, notamment dans les nouveaux bâtiments. Mais trop d'anciennes écoles, particulièrement à Genève-ville, demeurent sous-équipées. Certes, depuis cette année le département de l'Instruction publique alloue une indemnité annuelle de 50 francs pour frais de fournitures aux institutrices et conseille à ces dernières de faire appel au fonds de classe ; maigre somme qui ne saurait suffire, alors qu'il n'est pas exceptionnel qu'une maîtresse enfantine dévouée dépense bon an mal an plus de 500 francs pour sa classe, en frais de matériel qu'elle ne peut défacturer sur sa déclaration d'impôt.

L'enseignement est affaire de vocation, répond-on. C'est un peu vite dit lorsqu'on se trouve avec environ 1700 francs par mois en début de carrière, au bas de l'échelle des traitements du corps enseignant. Alors qu'il suffirait, sans dépenses excessives, d'allouer à chaque maîtresse enfantine un petit crédit de fournitures, dont elle pourrait disposer sur présentation de factures, de prévoir avec les intéressées le matériel lourd et léger dont a besoin une enseignante qui veut animer sa classe et de tenir compte, sur le plan fiscal, des frais professionnels, comme bien d'autres catégories l'ont obtenu, qui sont plus fortunées ! Il est vrai qu'il ne s'agit pas là seulement d'une affaire d'argent, mais d'une question de politique pédagogique aussi.

A nos lecteurs

La presse dite de gauche se porte mal. Il n'est que de lire ces communiqués annonçant disparitions, fusions ou changements de rythme de parution faute de moyens financiers. Les arguments

ne manquent donc pas pour justifier l'existence de « Domaine Public », l'accroissement de son audience. Nous ne manquerons pas de vous les rappeler au moment des échéances de fin d'année.